



vpquebec@cawlocal2245.ca

Spécialistes Circulation Aérienne
ASCAC-TCA local 2245

Région du Québec



(418) 730-9964

Nouvelles du Colloque 2006:

Les minutes du colloque sont affichées sur le site web du local:

http://www.cawlocal2245.ca/cawlocal2245/index_fr.html

Augmentation de la prime de bilinguisme de base:

Jamais augmentée en 25 ans elle pourra maintenant être portée de 800\$ à 1100\$ si désiré, mais en optant pour l'augmentation vous opterez aussi pour le retrait de cette prime du calcul de la pension. Nous nous sommes opposés à cette pratique, mais aucune autre possibilité n'a été conclue. Il est de notre avis que très peu de gens pourraient profiter bénéfiquement de cette option. Ça fait partie des négociations en groupes (NCJC) et on doit se plier à la majorité....

Vous aurez tous à choisir individuellement l'option qui vous semble la plus profitable:

- 1-Status Quo: 800\$ annuel pensionnable, ou
- 2-Option : 1100\$ annuel non-pensionnable.

L'option 2 réduira votre pension annuelle de 560\$, à vous de voir si la perte en vaut la peine...
Contactez votre VP pour plus de précisions.

Petites dépêches:

- 1- Tous ceux qui ont payé un loyer à l'entreprise pour un logement au Qc recevront un relevé (RL-4) pour impôt foncier, pour l'année 2006. Maintenant votre loyer n'est plus considéré subventionné.
- 2- Si vous prévoyez prendre votre retraite bientôt, il serait actuellement avantageux de vous retirer au dernier jour du mois plutôt qu'au début. À cause de l'ajustement au coût de la vie, ceci a un effet cumulatif sur le chèque mensuel de pension.
- 3- En mai prochain commencera le paiement de la nouvelle prime de bilinguisme opérationnel, 800\$ pensionnable. C'est une nouvelle prime en plus de celle que nous avons déjà.
- 4- Décision arbitrale rendue après des années d'attentes sur les services essentiels en cas de conflit de travail, affichée sur le site web. En gros, nous sommes considérés plus important qu'ATC et nos services sont vitaux pour la sécurité aérienne, mais nous pouvons tout de même cesser la formation... Nous étudions la possibilité de faire appel à la décision.
- 5- Passé inaperçu l'automne dernier, une trentaine de griefs 3e palier ont été réglés, ou retirés.

6- Demande de congé 851 vs 110; c'est votre choix lors de la demande. Les gs ne doivent pas vous encourager à opter pour 110 plus que 851, ni poser de condition. Ces congés ont le même potentiel et ne peuvent pas être refusés sur le simple fait que ça engage des coûts.

7- Medisys: Si vous devez vous soumettre à une contre-expertise médicale et que Medisys vous contacte, exigez que votre gs vous donne la consigne lui-même et par écrit. Vous serez en situation de voyage et en cas de pépins il sera plus facile de régler les pots cassés. Medisys n'a aucun lien hiérarchique sur nous, ce n'est qu'une entreprise de service médicaux. En cas de problème: demandez à Medisys de tout simplement passer par votre gs et avisez immédiatement avec votre VP.

Solidairement!

Stéphane Courtois
VP-QC ASCAC-TCA2245